

17^{N°}/00295

/MINESUP/DAOU/SDAE/SBA/BBA/cd

Yaoundé, le

19 JUL 2017

COMMUNIQUE INTERNE

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le gouvernement de la République de Tunisie met à la disposition du gouvernement camerounais, au titre de l'année académique 2017/2018, 26 bourses réparties comme suit :

Pour le cycle Universitaire :

- 07 inscriptions avec bourse ;
- 10 inscriptions sans bourse.

Pour le cycle Post-universitaire (réservé aux anciens boursiers de Tunisie):

- 05 avec bourse cycle Master (Tourisme) ;
- 04 sans bourse cycle Master et PhD.

Lesdites inscriptions concernent les domaines suivants: Mathématiques, Prothèse Dentaire, Informatique de gestion, Tourisme, Cycle préparatoire scientifique ou technique, Génie Civil et Génie Electrique.

Critères d'éligibilité:

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé(e) de 21 ans au plus pour le niveau universitaire et 32 ans au plus pour le niveau post-universitaire ;
- Avoir une bonne santé physique et mentale ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou équivalent de 2016 ou 2017 avec mention très bien (16/20 au moins) pour le cycle préparatoire et bien (14/20 au moins) pour les autres filières ou d'une Licence avec mention bien pour le cycle post-universitaire.

Composition du dossier :

- Une demande manuscrite timbrée, adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur indiquant la filière choisie, le sexe, l'âge, la région d'origine et deux numéros de téléphone ;
- Un formulaire d'inscription disponible au MINESUP/DAOU (15^e étage – porte 1504) ;
- Deux copies certifiées conformes de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois;

- Des photocopies certifiées conformes des diplômes assorties de relevés de notes (pour les candidats du niveau post-universitaire);
- Des bulletins récapitulatifs de notes annuels des classes de 2^{nde}, 1^{ère}, et Tle (pour les candidats de niveau BAC) ;
- Deux copies certifiées conformes des diplômes ou des attestations de réussite (Baccalauréat, Probatoire et BEPC) assorties de deux photocopies légalisées des relevés de notes ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant que le candidat est indemne de toute maladie infectieuse ;
- 4 photos (4x4) avec adresse et signature au verso ;
- Une photocopie des trois premières pages du passeport ou de la carte nationale d'identité ;
- Une enveloppe format A4.

Les dossiers complets en deux exemplaires doivent être déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur (Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, 15^e étage, porte 1504) au plus tard le 04 août 2017 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

Copie :

- CAB/MINESUP
- SG/MINESUP
- Toutes les Directions
- CELCOM/MINESUP
- Universités d'Etat
- CHRONO/Archives



Jacques Famo Ndongo